

**Renouvellement partenariat  
Académie de La Réunion / TAAF**

Mardi 8 octobre 2019 – 9h00

Mot d'accueil par Madame la Préfète

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs les personnels administratifs, enseignants et élèves de l'académie de La Réunion,

Mesdames, Messieurs les cadres et agents des Terres australes et antarctiques françaises,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous accueille ce matin pour le renouvellement de l'accord cadre de partenariat entre les TAAF et l'académie de La Réunion.

En tant que Préfète, je considère cet accord comme une passerelle précieuse entre la stratégie académique dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, l'enseignement des matières dans les établissements, et la politique des TAAF en matière d'action culturelle et de valorisation des missions de la collectivité auprès des jeunes générations, et notamment celles du territoire de La Réunion.

Nous ne le dirons jamais assez, les TAAF ont toute leur place dans le panel des ressources éducatives, scientifiques et patrimoniales, que l'Etat met à la disposition de la population de La Réunion.

Le succès populaire de notre participation aux récentes Journées européennes du patrimoine est un bel exemple de notre rôle à tenir dans le cadre global d'une politique culturelle de proximité.

Ce n'est donc pas un hasard si 9 ans après la signature du premier accord, et compte tenu des milliers d'élèves qui en ont profité depuis, ce partenariat est renouvelé ce jour après un bilan plus que positif et dont les deux institutions, TAAF et Académie, peuvent s'enorgueillir.

Un dispositif qui s'appuie en interne sur l'enthousiasme et la créativité de notre service communication, du service patrimoine et des professeurs relais. Mais qui n'aurait jamais aussi bien fonctionné sans le soutien de l'Académie, de La Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), et bien sûr le travail quotidien des enseignants au sein même des établissements.

Cette mobilisation méritait d'être valorisée de façon encore plus visible : c'est pourquoi dès cette année sera mis en place un label « Classe TAAF ». Très belle idée de l'enseignant relais Martial Azalbert, ce label garantira aux classes retenues un accès privilégié aux ressources pédagogiques, aux agents voire aux territoires des Terres australes et antarctiques françaises.

Quant à l'année 2020, elle marquera le 65<sup>e</sup> anniversaire de la collectivité des TAAF : je compte donc sur le bouillonnement créatif des participants au dispositif pour célébrer avec nous cet évènement.

Biodiversité, environnement, moyens maritimes, sciences appliquées : les projets exposés ce matin ne sont qu'une sélection parmi de nombreux travaux très éclectiques, qui sont à la fois le reflet d'approches novatrices de la part des enseignants, et celui de modes d'expression et de restitution originaux et très réussis de la part des élèves.

Je tiens à renouveler mes félicitations à tous les maillons de cette chaîne pédagogique, créatrice et culturelle, qui valorise tout autant les Terres australes et antarctiques françaises que le talent des participants à cette pratique collective artistique et/ou scientifique également génératrice de connaissance et de lien social.

Les TAAF poursuivent donc avec enthousiasme leur collaboration avec l'Académie et les acteurs locaux du monde de l'éducation et de la culture, dans une volonté commune d'offrir à nos jeunes les clés de leur propre épanouissement, garant de la formation de futurs citoyens éclairés, amoureux et défenseur de leur environnement et de leur territoire.

Je vous remercie de votre attention.

Evelyne DECORPS,

Préfète administratrice supérieure des TAAF.